



COMMUNIQUE DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DE SEINE MARITIME

Les 19 et 20 Octobre a lieu le procès des syndicalistes de Goodyear. Ceux-ci risquent plusieurs mois de prison.

Après le licenciement et la condamnation de militants et salariés d'Air France, l'interdiction de manifester au nom de l'état d'urgence, les provocations des flics du gouvernement envers les salariés et les jeunes lors des manifs contre la loi Travail, les attaques contre les militants syndicaux et les déclarations patronales et politiques ordurières envers la CGT et ses dirigeants.

La longue liste des militants de la CGT convoqués devant les tribunaux est dramatique. Aucun citoyen attaché aux valeurs de la République, ne peut accepter la criminalisation de l'activité syndicale, notamment à l'heure où la financiarisation de l'économie ne cesse d'attaquer de plein fouet les conditions de travail et de vie au travail de la population tant en France qu'au niveau mondial.

La démocratie est en danger dès lors que la grève, le droit de manifester ou le droit syndical sont remis en cause. Nous ne pouvons laisser perdurer une telle situation, il est indispensable que la CGT tout entière se mobilise contre la répression que connaît le monde du travail, les jeunes et les organisations syndicales qui ne sont pas aux bottes du pouvoir politique et du patronat.

Le gouvernement porte une forte responsabilité dans la criminalisation de l'action syndicale. Cela confirme nos craintes depuis la promulgation de l'état d'urgence, sur le respect des libertés individuelles et collectives fondamentales.

Nous ne pouvons laisser perdurer cette situation, de la remise en cause des libertés du monde du travail et de leurs organisations syndicales et en particulier de la CGT. Il est temps de leur dire stop, profitons du rassemblement d'Amiens avec les Goodyear pour leur montrer notre détermination contre la remise en cause de nos acquis et ce qu'est la solidarité envers les salariés et militants qui subissent la répression.

La liberté et la solidarité ne sont pas des vains mots pour la CGT, c'est pour cela que nous devons être en masse lors de ce procès des Goodyear, et encore plus nombreux que lors du dernier rassemblement à Bobigny en soutien des salariés d'Air France.

Ce procès est une demande du procureur, c'est à dire du gouvernement ! Si la justice condamne les Goodyear, Air France, les Dockers du Havre et tant d'autres au niveau local, ce que nous subissons comme répression n'est rien à côté de ce que nous allons subir. Cela ne fera que s'aggraver et aucun d'entre nous n'est à l'abri de ce que subissent militants et salariés des entreprises citées au-dessus, pour ne citer que celles-ci.

.../...

Face à cette volonté clairement affichée de la criminalisation des militants syndicaux, la CGT invite l'ensemble de ses organisations à continuer de prendre les différentes initiatives, permettant d'assurer la plus large mobilisation possible pour les 19 et 20 octobre 2016 à Amiens.

Comme elle l'a déjà annoncé, la CGT a décidé de faire de la journée du 19 octobre un temps fort de sa campagne pour les libertés syndicales.

C'est pourquoi elle rappelle la nécessité d'être le plus nombreux possible devant le tribunal d'Amiens pour exprimer un soutien aux 8 de Goodyear, mais aussi à l'ensemble des militants concernés par ces procédures judiciaires scandaleuses et indignes d'une démocratie.

Rouen, le 3 octobre 2016